



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 5 mai 2026

Nombre de conseillers
en exercice : 39
Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 33
Nombre de représentés : 04

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 30
Nombre de représentés : 06
Nombre de votants : 36

OBJET

Affaire n° 2026-076

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
EN FONCTIONNEMENT ET EN
INVESTISSEMENT À
L'ASSOCIATION DE GESTION DES
MANIFESTATIONS - A.G.E.M.A
ANNÉE 2026**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal
a été faite et affichée le 27 avril 2026.

- la liste des délibérations a été
affichée à la porte de la mairie et
publiée le 6 mai 2026.

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le mardi cinq
mai à seize heures, le conseil municipal de la commune
du Port, après convocation légale, s'est réuni à l'hôtel
de ville, sous la présidence de M. Olivier HOARAU,
Maire.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie Testan.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau maire, M. Franck
Jacques Antoine 1^{er} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 3^{ème}
adjoint, M. Bernard Robert 5^{ème} adjoint, Mme Mémouna
Patel 6^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 7^{ème} adjoint, Mme
Catherine Gossard 8^{ème} adjointe, M. Zakaria Ali 9^{ème} adjoint,
Mme Danila Bègue 10^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata
11^{ème} adjoint, M. Jacques Elie Benard, M. Jean-Paul Burkie,
M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagés, Mme Yvette
Latchimy, Mme Claudette Clain Maillot, M. Alain Iafar, M.
Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Mihidoiri Ali,
Mme Romina Woadally, M. Naren Mayandi, Mme
Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme
Honorine Lavielle, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Aurelie
Testan, M. Morgan Jovien, Mme Samantha Nellee, M.
Julien Bitaut, Mme Léanna Naboth.

Représenté (es) : Mme Annick Le Toullec 2^{ème} adjointe par
Guy Pernic (à partir de l'affaire n° 2026-076), Mme Jasmine
Béton 4^{ème} adjointe par M. Armand Mouniata, M. Alain
Iafar par Mme Sophie Tsiavia, Mme Isabelle Erudel par M.
Franck Jacques-Antoine (à partir de l'affaire n° 2026-076),
Mme Nancy Tatel par Mme Véronique Bassonville, Mme
Emmanuelle Thomas par M. Jean-Patrick Boitard.

Arrivée (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Mme Annick Le Toullec
2^{ème} adjointe et Mme Isabelle Erudel à 17h43 (affaire n°
2026-076).

Absents : M. Jean-Yves Langenier et Mme Barbara
Saminadin.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire n° 2026-076

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EN FONCTIONNEMENT ET EN
INVESTISSEMENT À L'ASSOCIATION DE GESTION DES MANIFESTATIONS -
A.G.E.M.A - ANNÉE 2026**

Mme Annick LE TOULLEC et Mme Isabelle ERUDEL quittent la séance du conseil municipal à 17h43, donnent procuration à MM. Guy PERNIC et Franck JACQUES-ANTOINE.

M. Jean-Paul BURKIC intéressé, a quitté la salle avant la présentation de l'affaire et le temps de son examen par l'assemblée délibérante.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2025-190 du 2 décembre 2025 portant sur une avance de subvention aux associations et établissements publics ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant les orientations sectorielles définies par la Ville dans le cadre de la campagne associative 2026 ;

Considérant la démarche partenariale engagée par la Ville visant à soutenir et à dynamiser le tissu associatif dans des secteurs très divers tels que l'action sociale, la santé, la jeunesse, le sport, l'environnement, les personnes âgées, le patrimoine, la culture...et autres contribuant à la mise en œuvre d'actions au service de l'intérêt général sur notre territoire ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Politique éducative scolaire et Associative » réunie le 22 avril 2026 ;

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : M. Jean-Patrick Boitard et Mme Emmanuelle Thomas,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver l'attribution et le versement de la subvention de 650 000 € en fonctionnement et 100 000 € en investissement, au titre de l'exercice 2026, à l'Association de Gestion des Manifestations - A.G.E.M.A ;

Article 2 : d'autoriser le maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE MAIRE



Olivier HOARAU

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EN FONCTIONNEMENT ET EN INVESTISSEMENT AUX ASSOCIATIONS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

ANNÉE 2026

Conformément à nos engagements programmatiques 2026 et en vue de leur déploiement effectif, le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur l'attribution de subventions en fonctionnement et en investissement aux associations et établissements publics au titre de l'année 2026.

Il est rappelé au conseil municipal que, par délibération n° 2025-190 du 2 décembre 2025, il a été approuvé l'attribution d'une avance de subvention aux associations et établissements publics ayant déposé une demande de subvention 2026 et ayant perçu une subvention en fonctionnement supérieure à 10 000 euros en 2025. Le montant de cette avance a été fixé à 4/12^{ème} du montant perçu en 2025.

Au regard de ses orientations sectorielles (rappelées en pièce jointe), la Collectivité s'est assignée les objectifs suivants :

- mieux encadrer administrativement et juridiquement les attributions de subventions ;
- mettre en cohérence la politique contractuelle associative avec les enjeux du territoire ;
- renforcer les synergies entre les aides financières et logistiques apportées aux associations et aux établissements publics avec les dispositifs contractualisés (Contrat de Ville, Cité Educative, convention pour l'Abattement Taxe Foncière sur le Patrimoine Bâti (ATFPB), Programme de Réussite Educative...) dans l'optique d'optimiser les moyens et les ressources ;
- élargir l'assiette des bénéficiaires afin de répondre aux besoins de redynamisation du tissu associatif.

A ce titre, il est rappelé au conseil municipal les principes guidant l'instruction des demandes de subventions :

- Depuis 2014, la Ville du Port s'est engagée dans une démarche volontariste de structuration des relations avec les associations et établissements publics. La campagne associative est ainsi séquencée en quatre temps :
 - information / communication ;
 - instruction des demandes ;
 - engagement juridique et comptable des subventions allouées ;
 - évaluation des impacts des moyens publics mobilisés.
- Les moyens et ressources communales seront mobilisés en 2026 pour les associations et établissements publics selon trois niveaux d'intervention :
 - les dotations de subventions municipales en fonctionnement et en investissement;
 - l'accompagnement logistique des projets, des événements sportifs et actions de proximité et/ou collectifs de quartier ;

- la complémentarité des financements dans le cadre des dispositifs contractualisés par la Ville selon les montants prévisionnels suivants :
 - 305 000 € de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) au titre du Contrat de Ville ;
 - 400 000 € de l'ANCT au titre de la Cité Educative ;
 - 240 000 € du Programme de Réussite Educative ;
 - 1 322 409 € des bailleurs sociaux au titre de l'utilisation de l'Abattement de la Taxe Foncière sur le Patrimoine Bâti.

Le budget primitif 2026 de la collectivité ayant été approuvé, le conseil municipal est amené aujourd'hui à se prononcer sur l'attribution de subventions en fonctionnement et en investissement aux associations et établissements publics au titre de la campagne associative 2026.

Cependant, il est nécessaire de porter à la connaissance du conseil municipal que toutes les instances locales de validation de la programmation financière 2026 des dispositifs de la Politique de la Ville cités ci-dessus sont prévues pour le mois de juin 2026.

Au regard notamment de ce qui précède, il est précisé qu'un certain nombre de demandes de subvention feront l'objet d'un examen ultérieur puisqu'elles sont encore en cours instruction et sont toujours en discussions entre la Ville et les porteurs de projets. Il s'agit notamment :

- d'associations ayant présenté des projets mobilisant des financements des dispositifs de la Politique de la Ville (Contrat de Ville, Cité Educative...) ;
- de structures ayant présenté un projet associatif assorti d'une demande de subvention pour lesquels la Ville est en attente de précision et/ou d'ajustement ;
- de bénéficiaires de subvention n'ayant pas encore remis leurs bilans.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver l'attribution et le versement des subventions, en fonctionnement et en investissement, au titre de l'exercice 2026, aux associations et établissements publics selon le tableau joint en annexe ;
- d'autoriser le maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

Pièces jointes :

- Tableau récapitulatif des attributions de subventions en fonctionnement et en investissement 2026
- Orientations sectorielles de la campagne associative 2026

Envoyé en préfecture le 19/05/2026

Reçu en préfecture le 19/05/2026

Publié le 19/05/2026

ID : 974-219740073-20260505-DL_2026_076-DE



Affaire suivie par la DGA-VL – Direction Vie Associative et Animation

**TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS EN FONCTIONNEMENT ET EN
INVESTISSEMENT ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
AU TITRE DE L'ANNEE 2026**

| ASSOCIATIONS | MONTANT EN FONCTIONNEMENT | MONTANT EN INVESTISSEMENT |
|---|----------------------------------|----------------------------------|
| ASSOCIATION DE RANDONNEE DE LA RIVIERE DES GALETS - A2RDG | 5 000 € | |
| AN GREN KOULER ECRITURES SOCIALES ILE DE LA REUNION | 52 000 € | |
| ASSOCIATION BOULES PORTOISES COMMUNALES - BPC | 6 000 € | |
| ASSOCIATION DE GESTION DES MANIFESTATIONS - A.G.E.M.A | 650 000 € | 100 000 € |
| ASSOCIATION DE GESTION POUR L'INSERTION ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL URBAIN - AGIDESU | 416 000 € | 16 800 € |
| ASSOCIATION DES DECORES DU TRAVAIL DE LA REUNION | 2 000 € | |
| ASSOCIATION FOOTBALL CLUB DE LA RIVIERE DES GALETS | 35 000 € | |
| ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER REUNION | 2 000 € | |
| ASSOCIATION KIZOMBALAKOUR | 5 000 € | |
| ASSOCIATION LE PORT - CANNE DE COMBAT | 7 000 € | |
| ASSOCIATION POUR LA FORMATION ET LES LOISIRS DES JEUNES - AFLJ | 10 000 € | |
| ASSOCIATION POUR LA JEUNESSE EN PLEIN AIR - A.P.J.P.A | 100 000 € | |
| ASSOCIATION REUNIONNAISE DE DRAGON BOAT | 4 000 € | |
| ASSOCIATION SPORTIVE JEANNE D'ARC | 330 000 € | |
| ASSOCIATION SPORTIVE PORTOISE DE BOXE ANGLAISE - ASPBA | 5 000 € | 5 000 € |
| BASE NAUTIQUE DES MASCAREIGNES - BNM | 270 000 € | |
| CERCLE D'ESCRIME DE L'OUEST - CEO | 4 000 € | |
| CLUB ARC EN CIEL RDG 974 | 2 000 € | |
| COLLECTIF REUNIONNAIS DES USAGERS DE LA BICYCLETTE | 3 000 € | |
| COMITE DES CHOMEURS ET DES MAL LOGES DE LA COMMUNE DU PORT | 30 000 € | 4 000 € |
| COMITE D'ŒUVRES SOCIALES DU PORT | 90 000 € | |
| DALONS PORT KARATE DO - DKPD | 1 800 € | |
| DOJO PORTOIS | 4 000 € | |
| EMMAÛS AGAME | 60 000 € | |
| EN AVANT BOULISTES PORTOIS - E.A.B.P | 2 000 € | |
| ESPACE CHAFEITE DE MÉMOIRE ET D'ECHANGE POUR LA REUNION | 5 000 € | |
| KARATE CLUB PORTOIS | 4 000 € | |
| KONPANI IBAO | 110 000 € | |
| LA JEANNE NATATION - LJN | 6 000 € | |
| LE PORT HANDBALL | 36 000 € | |
| LES AMIS DES MARINS | 5 000 € | |
| MULTI BOXE RIVIERE DES GALETS - MBRDG | 6 000 € | |

| | | |
|---|--------------------|------------------|
| OMS DU PORT | 650 000 € | |
| ORGANISATION PORTOISE D'INFORMATION ET D'AIDE AUX PERSONNES AGEES - O.P.I.A.P.A | 20 000 € | |
| OUEST TRAINING REUNION | 3 300 € | |
| REUNION CULTURE | 700 000 € | 25 000 € |
| RUGBY CLUB PORTOIS | 10 000 € | |
| RUN BBOY CONNEXION | 6 000 € | |
| SONORISATION ECHANGE CULTUREL ANIMATION MUSICALE - SECAM PRODUCTION | 40 000 € | |
| SYNERGIE PEI - LA HALLE DU REEMPLOI | 10 000 € | |
| UNION SPORTIVE DE LA POINTE DES GALETS ATHLETISME - USPGA | 6 500 € | 4 000 € |
| UNION SPORTIVE DE LA POINTE DES GALETS DE HOCKEY - U.S.P.G HOCKEY | 6 000 € | 2 000 € |
| UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE | 11 000 € | |
| UNION SPORTIVE PORTOISE DE GYMNASTIQUE ET SPORTS ACROBATIQUES - U.S.P.G.S.A | 50 000 € | 5 000 € |
| USPG TENNIS PADEL | 7 000 € | |
| VILLAGE TITAN CENTRE CULTUREL | 600 000 € | |
| TOTAL GENERAL | 4 387 600 € | 161 800 € |

| ETABLISSEMENTS PUBLICS | MONTANT EN FONCTIONNEMENT |
|--|----------------------------------|
| COLLEGE EDMOND ALBIUS | 4 000 € |
| COLLEGE DE L'OASIS | 4 000 € |
| COLLEGE JEAN LE TOULLEC | 4 000 € |
| ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE LA REUNION - ENSA | 100 000 € |
| ECOLE SUPERIEURE D'ART DE LA REUNION | 170 000 € |
| LYCEE JEAN HINGLO | 4 000 € |
| LYCEE LEON DE LEPERVANCHE | 3 070 € |
| TOTAL GENERAL | 289 070 € |



Campagne associative 2026

Appel à projets associations et établissements publics

Nos orientations sectorielles

| Thème | Actions prioritaires | Public prioritaire |
|---------------------------|--|------------------------|
| Accompagnement associatif | Accompagner les dirigeants : gestion et ingénierie de projet associatif | Dirigeants associatifs |
| Sport | • Encourager les événements de promotion de la pratique sportive et accompagner les organisateurs d'événements sportifs sur le territoire | Tout public |
| | • Soutenir le développement et la structuration de la pratique sportive fédérale et des filières d'excellence | Tout public |
| | • Favoriser le développement de la pratique sportive libre, du sport santé et de loisirs en direction du jeune public (en temps scolaire, centres aérés, garderie et mercredis loisirs), des familles et des séniors | Tout public |
| | • Encourager les jeux inter quartiers et les échanges Océan Indien | Tout public |
| | • Encourager la pratique encadrée du sport mécanique et les actions de prévention de sécurité routière | Tout public |
| | • Soutenir la formation et la montée en compétence des bénévoles et éducateurs sportifs | Tout public |

| | | |
|-----------------------------------|---|---------------------------------|
| Culture/ Patrimoine | <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser et mettre en tourisme le patrimoine matériel, immatériel et végétal de la ville et notamment l'histoire et l'identité des quartiers | Tout public |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le goût de la lecture et de l'écriture en famille | Tout public |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Proposer une offre d'action culturelle et/ou de loisirs en direction du jeune public (en temps scolaire, centres aérés, garderie et mercredis loisirs), des familles et des séniors | Tout public |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner et valoriser le street art notamment les danses urbaines | Tout public |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les équipements culturels qui proposent une offre culturelle territorialisée | Tout public |
| Santé | <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le bien-être physique et/ou psychique | Tout public |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'offre d'accompagnement psychosocial en proximité | Public adulte Plus de 10 ans |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Prévenir la souffrance psychique dès le plus jeune âge (lutte contre le harcèlement, le racket, ...) | Tout public |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre les différentes formes d'addiction | Tout public |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des actions d'animation et de sensibilisation à l'éducation nutritionnelle dans les quartiers | |
| | | |
| Climat scolaire et citoyenneté | <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des actions visant l'inclusion des élèves du primaire au lycée | Enfants, jeunes et familles |

| | | |
|--------------------------------|---|---|
| Climat scolaire et citoyenneté | <ul style="list-style-type: none">• Prévenir et lutter contre le harcèlement scolaire• Proposer des actions autour de l'apaisement de l'élève (respiration, émotions, etc.) dans le but de favoriser un climat scolaire serein pour un retour efficace aux apprentissages• Favoriser le déploiement d'actions autour de la sécurité routière et la mobilité douce autour des écoles | Enfants, jeunes et familles Enfants, jeunes et familles Enfants, jeunes et familles |
|--------------------------------|---|---|

| | | |
|-----------------------------------|--|--|
| Persévérance et réussite scolaire | <ul style="list-style-type: none">• Accompagner / aider à la scolarité pour favoriser l'égalité des chances et la prévention de l'échec scolaire lors des temps périscolaires (garderie, mercredis loisirs, vacances apprenantes et Contrat Local d'Accompagnement Scolaire-CLAS) par l'accompagnement aux devoirs, la réalisation d'activités pédagogiques en lien avec le programme scolaire• Proposer des actions éducatives (culture, sport, santé, bien-être, etc.) lors des périodes de vacances scolaires• Développer des ateliers éducatifs et artistiques pour les enfants dès le premier âge• Développer une offre périscolaire en fin de journée au sein des établissements scolaires et au sein des quartiers | Enfants, jeunes et familles Enfants, jeunes et familles Enfants, jeunes et familles Enfants, jeunes et familles |
|-----------------------------------|--|--|

| | | |
|---------------------------|---|--|
| Culture et numérique | <ul style="list-style-type: none"> Accompagner les élèves et les familles à l'utilisation du numérique | Enfants, jeunes et familles |
| Santé, sport et bien être | <ul style="list-style-type: none"> Développer des actions autour de la vie affective et sexuelle Développer des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques nutritionnelles (enfants et parents) et à la lutte pour la diminution du gaspillage alimentaire Sensibiliser aux pratiques sportives méconnues du grand public (parcours éducatifs sportifs) Sensibiliser les élèves à l'importance de l'activité physique Rendre la pratique sportive accessible aux élèves | <p>Enfants, jeunes et familles</p> <p>Enfants, jeunes et familles</p> <p>Enfants, jeunes et familles</p> <p>Enfants, jeunes et familles</p> <p>Enfants, jeunes et familles</p> |
| Développement durable | <ul style="list-style-type: none"> Favoriser les actions de préservation de l'environnement autour du World clean up day et de l'Aire marine éducative Sensibiliser les citoyens autour de l'éducation au développement durable | <p>Enfants, jeunes et familles</p> <p>Enfants, jeunes et familles</p> |
| Accompagnement sociale | <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les ménages sur les dérives de consommation et informer sur les pratiques alternatives (« do it yourself », recyclage et réemploi, zéro emballage, « customisation », ...) | Famille |



Accompagnement social

- Soutenir les actions ayant vocation à favoriser le lien parents / enfants, l'accompagnement des parents, et s'inscrivant dans les dispositifs transversaux de la collectivité (CTG, Contrat de Ville, Réseau local de la parentalité...)
- Sensibiliser et prévenir les violences intrafamiliales
- Accompagner les personnes âgées et renforcer l'offre de services en direction des seniors en situation de précarité et d'isolement
- Favoriser les visites, les rencontres et les échanges chez personnes âgées pour lutter contre l'isolement
- Encourager les liens intergénérationnels pour favoriser l'inclusion sociale des seniors
- Créer des événements intergénérationnels réguliers (ex : repas partagés, ateliers créatifs, jeux de société) pour promouvoir les échanges et la convivialité
- Proposer des sorties culturelles régulières pour les personnes âgées (cinéma, théâtre, expositions) avec un accompagnement adapté
- Lutter contre la précarité dans une démarche d'aller vers un meilleur accès aux droits et à la santé pour les SDF

Famille

Tout public

Séniors les plus vulnérables

Séniors les plus vulnérables

Séniors

Séniors

Séniors

SDF / Personnes en difficulté

Accompagnement
social

- Favoriser le développement de réseaux de solidarité (valoriser le pouvoir d'agir des habitants des quartiers) : bénévolat, participation des usagers, bourse de compétences, trocs de services, transmission de savoirs
 - Accompagner les familles pour une intégration dans leur environnement (bien vivre ensemble)
 - Prévenir les ruptures de parcours chez les mineurs, comme les majeurs en lien avec les dispositifs d'accompagnement judiciaire
 - Lutter contre la récidive
 - Mettre en place des actions de proximité dans une démarche d'aller vers
 - Promouvoir l'accès et la mobilité des personnes en situation de handicap pour davantage d'autonomie et de participation aux activités du territoire
 - Organiser des événements inclusifs où les activités sont adaptées pour accueillir tous les participants, quelles que soient leurs capacités
 - Mettre en place des groupes de soutien et des réseaux d'entraide pour les personnes en situation de handicap et leurs familles
 - Développer des moments de convivialité intergénérationnelle
 - Proposer des activités de loisirs, culturelles et sportives durant les longues vacances scolaires de janvier et de juillet
- Tout public
- Famille
- Tout public
- Tout public
Tout public
- Personnes en situation de handicap
- Personnes en situation de handicap
- Personnes en situation de handicap
- Tout public
- Plus de 13 ans

| | | |
|-----------------------|---|------------------------------|
| Accompagnement social | <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'accès à la culture et aux loisirs pour les tous petits afin de permettre l'acquisition du langage, de développer la confiance en soi, ... • Soutenir les lieux d'animation sociale (centres sociaux, Espaces de vie sociale...) | 0 - 6 ans Tout public |
|-----------------------|---|------------------------------|

| | | |
|--------------------------------|--|---|
| Environnement/ Cadre de vie | <ul style="list-style-type: none"> • Développer et proposer des actions propices au développement du civisme et de la citoyenneté : participation, vie en communauté, échanges interculturels, ... • Lutter contre les incivilités et la dégradation des espaces de vie • Contribuer à l'embellissement et à la « végétalisation » du cadre de vie dans une démarche participative et écologique : jardins partagés et/ou pédagogiques, balise urbaine, mobilier urbain, fresque murale, réhabilitation de forêts sèches au niveau des berges de la rivière des galets (en partenariat avec le parc national), fleurissement de la ville, plantations d'arbres dans le cadre de l'opération « un arbre un enfant » (avec le soutien technique du service Espaces Verts) | 0 - 6 ans Tout public Tout public |
|--------------------------------|--|---|

| | | |
|---------------------------------|--|-------------|
| Environnement/ Cadre de vie | <ul style="list-style-type: none"> Proposer des actions de propreté urbaine (nettoyage de quartiers, actions de sensibilisation aux gestes de tri, initiative autour du recyclage et reconditionnement, suppression des dépôts sauvages, lutte contre les moustiques, ...) notamment au sein des collectifs | Tout public |
| | <ul style="list-style-type: none"> Favoriser la médiation de rue sur les espaces public | Tout public |
| | <ul style="list-style-type: none"> Proposer des actions visant à favoriser le bien être des habitants dans leur logement | Tout public |
| | <ul style="list-style-type: none"> Favoriser la médiation sociale et la prévention sur le territoire en partenariat avec les bailleurs et les Autorités Organisatrices de Transport (AOT) | Tout public |
| | <ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement des déplacements doux et du vélo comme mode de déplacement quotidien | Tout public |
| Insertion/ Emplois/activités | <ul style="list-style-type: none"> Favoriser les actions innovantes en matière d'insertion et/ou de création d'activités | Tout public |
| | <ul style="list-style-type: none"> Favoriser le développement d'activités dans les domaines du réemploi, de l'économie circulaire, de l'innovation sociale, de l'économie de la fonctionnalité et du tourisme (Economie Sociale et Solidaire) | Tout public |
| | <ul style="list-style-type: none"> Soutenir les démarches d'insertion des demandeurs d'emploi | Tout public |
| | <ul style="list-style-type: none"> Remobiliser les demandeurs d'emploi (estime et confiance en soi) | Tout public |

| | | |
|--|---|---|
| Insertion/ Emplois/activités | <ul style="list-style-type: none">• Proposer des actions de professionnalisation en direction des bénéficiaires d'emplois aidés notamment associatifs• Proposer des actions spécifiques et/ou innovantes d'accompagnement vers l'insertion professionnelle pour les publics les plus vulnérables (mère célibataire, décrocheur scolaire, SDF, ...) | Tout public Public le plus vulnérable |
| <hr/> | | |
| Petite enfance / Accompagnement et valorisation des parents | <ul style="list-style-type: none">• Proposer une offre d'accueil diversifiée et des services dans le domaine de la petite enfance• Accompagner, valoriser et conforter la fonction éducative des parents : relations parents/enfants, coéducation, échanges d'expériences, espace d'écoute et de parole, actions et événements sportifs, culturels, artistiques favorisant le lien intergénérationnel et le lien parents/enfants, ...• Développer des ateliers éducatifs et artistiques pour les enfants dès le premier âge | Tout public Tout public Tout public |